



Communiqué de presse
Mardi 10 septembre 2019

Emballages plastiques souples : lancement d'un programme de recherche pour améliorer leur recyclabilité

Le Cotrep (Centre de ressources et d'expertise sur la recyclabilité des emballages ménagers en plastiques en France) qui réunit Citeo, Elipso et Valorplast signe une convention avec le Centre Technique Industriel de la Plasturgie et des Composites (IPC) pour améliorer la recyclabilité des emballages en plastique souple.

Ils entourent les bouteilles d'eau en plastique, constituent les sacs de caisse ou encore emballent les légumes surgelés : les emballages souples en plastique représentent 1/4 des emballages plastiques ménagers mis sur le marché soit environ 280 000 tonnes. 24 millions de Français peuvent déjà les trier. Avec la généralisation de l'extension des consignes de tri sur tout le territoire, les volumes vont augmenter. Si les emballages souples en PE (polyéthylène) sont de plus en plus recyclés à travers une filière bien définie, les emballages en plastiques souples composés de différents matériaux (PP, PET, etc.) ne bénéficient pas encore de solutions de recyclage. Citeo, Elipso et Valorplast, à travers leur objectif commun de trouver des solutions de valorisation pour 100% des emballages, s'engagent à développer une filière pérenne en France pour les emballages souples. Le premier chantier : l'éco-conception et l'amélioration de la recyclabilité. C'est le sens du partenariat signé avec IPC.

100% d'emballages recyclables : une ligne de test pour accompagner l'éco-conception

Il existe deux catégories d'emballages souples en plastique :

- 120 000 tonnes sont en PE (polyéthylène) : les films plastiques étirables, les plastiques entourant les bouteilles d'eau, les légumes surgelés, et les sacs de caisse par exemple.
- 160 000 tonnes sont constituées de plusieurs composants et/ou d'autres types de résines plastiques, comme le PP (polypropylène). Ils emballent les barres de céréales, la nourriture pour animaux ou encore les chips.

L'utilisation de matériaux hors PE, l'association de plastiques différents (exemple : PET et PE), la présence d'une couche métallique ou de colles peuvent perturber le recyclage de ces emballages. La coopération engagée avec IPC vise à évaluer l'impact de ces différents choix de conception afin d'aider les entreprises à mettre sur le marché des emballages recyclables.

Une ligne de recyclage test de petite capacité sera mise en place à Oyonnax (Ain) et à Alençon (Orne). Sur la base d'un protocole établi avec les deux recycleurs français d'emballages souples Barbier et Machaon, elle reproduira les étapes du recyclage (broyage, lavage etc.) pour tester et étudier le comportement de ces emballages chez les recycleurs.

Calendrier du projet

Doté d'un budget de 400 000 €, le projet démarre en septembre 2019 et se déroulera sur 24 mois. Les avancées du projet seront communiquées régulièrement à l'ensemble des acteurs industriels de la filière.

A propos du Cotrep

Créé en 2001 par Citeo, Elipso, et Valorplast, le Cotrep – Comité Technique pour le Recyclage des Emballages Plastiques – accompagne les industriels dans le développement de solutions d'emballages plastiques recyclables en France. A travers ses membres fondateurs, le Cotrep incarne l'engagement de tous les acteurs de la filière des emballages plastiques ménagers à améliorer la recyclabilité. A la demande des fabricants de matière plastique, des concepteurs, développeurs ou fabricants d'emballages ménagers en plastique, le Cotrep teste et vérifie leur compatibilité avec les filières de tri et de recyclage en France, que ces emballages existent sur le marché ou qu'ils soient en développement. Le nombre croissant de sollicitations reçues par le comité confirme l'attitude responsable des différents acteurs concernant la fin de vie des emballages et leur recyclage.

A propos de Citeo

Citeo a été créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers en les transformant en ressources. Avec sa filiale Adelphe, Citeo apporte conseils et solutions à ses clients – entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services de grande consommation – afin de les aider à exercer leur responsabilité liée à la fin de vie des emballages et des papiers, et ce dans des conditions économiques optimales.

En 25 ans, les entreprises ont investi plus de 9,5 milliards pour financer la collecte sélective et créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui 70% des emballages et 59% des papiers sont recyclés grâce au tri des Français devenu le 1er geste citoyen.

Agissant pour faire advenir une véritable économie de la ressource en France, Citeo s'est fixé 3 priorités : simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d'ici 2022 ; innover pour inventer les nouveaux matériaux, technologies de recyclage, solutions de collecte et débouchés ; réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers en accompagnant les entreprises dans la généralisation de l'éco-conception.

A propos d'Elipso

ELIPSO est l'association professionnelle qui représente les fabricants d'emballages plastiques (rigides et souples) en France. Nos entreprises, présentes sur tout le territoire français, emploient 38 000 collaborateurs dans 320 entreprises (majoritairement des PME) pour un chiffre d'affaires annuel de 8,1 milliards d'euros. Elipso est adhérent de la Fédération de la plasturgie et des composites.

A propos de Valorplast

Depuis 25 ans, VALORPLAST agit pour bâtir une filière de recyclage des emballages plastiques ménagers pérenne, rentable et transparente. Notre entreprise a ainsi pour missions de :

- garantir et orchestrer la reprise des flux de plastiques collectés et triés par les collectivités,
- développer durablement le recyclage en développant notamment des débouchés pour l'ensemble des emballages plastiques,
- favoriser l'écoconception des emballages plastiques en vue d'assurer leur recyclabilité,
- sensibiliser assidûment tous les publics aux enjeux du tri et du recyclage des plastiques.

En 2018, VALORPLAST a repris et recyclé plus de 151 400 tonnes d'emballages plastiques. En contrat avec 60 % des collectivités françaises, VALORPLAST occupe depuis plusieurs années une place de leader sur son secteur. En tant qu'accélérateur de l'économie circulaire, en 2018, VALORPLAST a réussi à recycler 75 % de ses emballages en France et 25 % en Europe proche. Dans cette même logique, VALORPLAST est pleinement engagé dans le déploiement de l'extension des consignes de tri auprès des collectivités françaises. En 2019, les flux d'emballages plastiques ménagers issus de ce nouveau dispositif (composés des pots, barquettes, films et sacs en plastique en plus des bouteilles et flacons) représentent déjà 54 % des tonnages repris et recyclés par VALORPLAST.

A propos d'IPC

IPC est le Centre Technique Industriel dont l'expertise est dédiée à l'innovation plastique et composite en France. Depuis 2016, la profession a ainsi de nouveaux moyens pour accompagner toutes les entreprises, notamment TPE et PME, quel que soit le procédé utilisé, grâce à une contribution instituée pour financer la R&D, l'innovation, le transfert de technologies et de compétences. IPC a une dimension nationale et est représenté sur l'ensemble du territoire. IPC s'appuie sur la Fédération de la plasturgie et des composites et ses Syndicats, et développe des partenariats avec tous les acteurs techniques et scientifiques : les Pôles de compétitivité et les Centres techniques, et aussi, les universités et les écoles d'ingénieurs.

Pour toute information : www.ct-ipc.com @CT_IPC ; @IPC_PRINTER ; @IPC_NumPlast



Contacts presse

Olivia Retali

olivia.retali@citeo.com

01 81 69 05 83 / 06 42 82 81 74

Laureen Bonnet

laureen.bonnet@citeo.com

01 81 69 05 97 / 06 75 65 04 61

Sandrine Pappini

sandrine.pappini@webCTP.com

04 76 15 40 83

Aude Julien – Ferry

a.julienferry@valorplast.com

06 72 53 69 87

Christophe Morvan

c.morvan@elipso.org

01 42 22 33 66